

Classe partagée en anglais avec un partenaire européen

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Anglais
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : A distance
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique

Formule standard : La note finale est composée d'une note d'examen terminal consistant en épreuve sur table de 2 heures

Formule dérogatoire : Une épreuve sur table de 2 heures

Session 2 : Une épreuve sur table de 2 heures

Prise en compte de la situation sanitaire :

Si, pour tenir compte de la situation sanitaire, des restrictions ou des contraintes sont imposées à l'Université Paris Nanterre ou à l'UFR SEGMI, tout ou partie des épreuves, contrôles de connaissances et examens terminaux de la session 1 et de la session 2, ainsi que des sessions de rattrapages, pourront se dérouler en mode distancié.

Présentation

Le master Economie du Droit a développé des partenariats avec différentes universités européennes, dont l'université de Marburg (Allemagne) et l'université du Piémont Oriental (à Alessandria, Italie). Les étudiants du master EdD auront la possibilité de suivre en distanciel, en fonction des accords opérationnels, un cours qui sera ouvert chaque année pour l'ensemble des étudiants du master EdD qui suivent cette option.

Remarque : Ce cours, outre qu'il est dispensé en anglais, élargit les compétences et connaissances des étudiants du master EdD, et peut être par exemple (non exhaustif) soit (Alessandria) : Organizations, Markets and Behavior, ou Comparative Analysis of Law, Economics and Institutions ; soit (Marburg) : Labour, Laws and Families, ou Political Economy of Corruption and Shadow Economy. Il sera soit dispensé en direct (par vidéo conférence), soit disponible en ligne sur le site de l'université Paris Nanterre.

Évaluation

Session 1